

# Le présent narratif à l'oral

SUGIYAMA-DOHI Rieko

## 1. Introduction

Cet article a pour objet de rendre compte de l'apparition du présent dit narratif dans un ensemble de récits oraux français recueillis. Préalablement à cette analyse, nous dressons un bilan théorique de l'emploi de ce présent.

Par présent narratif, nous entendons, dans cet article, le présent utilisé dans un texte relevant du récit oral en lieu et place d'un passé, en le distinguant du présent historique familier dans les textes littéraires. Nous préciserons cette distinction plus bas.

Notre corpus est constitué de 20 récits de longueur inégale, enregistrés à Tours et à Paris en 1985, 1991 et 1992. Nous avons demandé à des personnes de raconter un "récit" – souvenir d'enfance, de vacances, expérience ou anecdote personnelles. Notre but étant d'examiner les formes temporelles dans l'organisation narrative, nous avons décidé de ne pas intervenir dans leur récit une fois qu'elles l'avaient commencé.

## 2. Présent historique et présent narratif

### 2.1. Présent historique

Le présent qui s'emploie là où l'on s'attendrait à voir apparaître un passé a toujours été mentionné sous le nom de présent historique dans le cadre de la rhétorique traditionnelle. Voici quelques explications tirées de différentes grammaires à propos de cet emploi :

- (1) *Figurément*, le présent de l'indicatif s'emploie au lieu d'un passé (*présent historique*) : nous sommes censés assister aux événements. Cet usage est commun dès la *Chanson de Roland* [...] (BRUNOT et BRUNEAU)<sup>(1)</sup>
- (2) Un fait qui a lieu dans un passé éloigné, mais que l'on présente comme s'il

était en train de se produire au moment où l'on parle : c'est le "présent historique", fréquemment employé pour donner au récit une vivacité particulière [...] (GREVISSE)<sup>63</sup>

- (3) Dans une narration qui relate, au moyen de formes d'un passé, des événements révolus, le présent de l'indicatif, par un effet de rupture, en RATTACHE CERTAINS A NOTRE ACTUALITE et permet de nous en constituer comme les témoins [...] (WAGNER et PINCHON)<sup>64</sup>

C'est donc un moyen stylistique qui rend les événements du passé plus vivants et plus "présents" aux yeux du lecteur. Le narrateur a le choix entre un temps passé et le présent historique en fonction de ce qu'il veut mettre en valeur dans son récit. Comme le dit GREVISSE à ce propos :

- (4) Ce présent historique peut se trouver associé à un temps passé, mais alors le présent doit exprimer les faits essentiels, et le passé, les faits accessoires, les explications [...] <sup>65</sup>

Il en résulte que le présent historique n'est efficace que quand il est introduit, en quantité limitée, dans une série assez longue de formes au passé, en particulier s'il cohabite avec le passé simple.

## **2.2. Présent narratif**

### **2.2.1. Substitut du passé simple**

Le présent historique trouve donc, à l'écrit, sa raison d'être dans son alternance avec le passé simple. Ce qui n'est pas le cas à l'oral, car le passé simple n'y est plus en usage. Alors se pose une première question : quels temps employer à la place du passé simple dans un récit oral?

- (5) [...] il manque alors au récit oral un temps propre pour désigner le premier plan, alors que les autres temps qui comportent le trait sémantique <RECIT>, en particulier l'imparfait qui désigne l'arrière plan d'un récit, sont encore disponibles pour les situations qui relèvent du code oral. D'où la nécessité de désigner d'une autre manière le premier plan d'un récit. Ceci s'effectue à l'aide du présent ou du passé composé qui peuvent, mais sous certaines conditions textuelles seulement, désigner le premier plan

d'un récit. (WEINRICH)<sup>(6)</sup>

Ce sont donc le passé composé et le présent qui assument, en récit oral, le rôle qu'a le passé simple en récit écrit. Le présent "historique" ne peut alors plus exister, sinon on aurait l'opposition "passé composé + présent (narratif)" vs "présent (historique)", ce qui n'est pas logique, d'autant que rien ne peut distinguer morphologiquement ces deux types de présents. Il n'est donc pas difficile d'en déduire que le présent narratif n'a pas la même valeur que le présent historique.

### **2.2.2. Problème du passé composé**

Il s'ensuit une deuxième question : pourquoi faut-il, pour remplacer le seul passé simple, deux temps, le passé composé et le présent?

Cela est dû au statut du passé composé. Le passé composé a, en français contemporain, une double valeur : celle de parfait et celle de prétérit. C'est cette dernière valeur qui lui permet de remplacer le passé simple. Mais il n'a pas pu, à lui seul, supplanter le passé simple, parce qu'il est intrinsèquement un temps relevant du discours entendu comme l'un des systèmes temporels définis par BENVENISTE(1966)<sup>(9)</sup>, et qu'il n'est donc pas fait pour raconter. Il "ne peut produire par lui-même aucune véritable continuité narrative" (WEINRICH)<sup>(7)</sup>. D'où le recours à un autre temps, le présent.

### **2.2.3. Présent comme temps non-marqué**

Le présent est non seulement un temps qui marque le moment de l'énonciation, mais aussi un temps qui a une valeur atemporelle. Il est susceptible d'entrer dans des énoncés exprimant d'autres temps que le présent : le passé ou le futur. Sa valeur temporelle effective, dans ce cas, est indiquée par un ou des circonstants du temps.

Pour rendre possible le présent narratif, il suffit donc d'indiquer au début du récit qu'il est question du passé et de donner ainsi au récit un cadre du passé. Le présent sera interprété comme appartenant au passé, ce qui permet d'en faire un substitut du passé simple dans le récit oral.

### **2.2.4. Répartition du passé composé et du présent narratif**

Une troisième question se pose maintenant : quelles sont les règles de répartition du passé composé et du présent?

Voyons ce que notent les linguistes à ce sujet:

- (6) D'une manière générale, on constate que le Passé composé est plus employé dans les passages narratifs, fragmentaires et isolés, le Présent dans des passages plus longs et plus cohérents [...]. (WEINRICH)<sup>(6)</sup>
- (7) Dans notre conversation courante, c'est le fait que tel ou tel événement s'est produit que nous exprimons par le Passé Composé. Lorsque les événements se succèdent et que leur énoncé doit s'organiser en récit, nous faisons appel ordinairement au Présent. C'est lui qui, dans cet emploi, a éliminé le Passé Simple. (LARTHOMAS)<sup>(7)</sup>
- (8) Plus le texte est long, plus il est possible de se servir du présent historique: il est plus facile pour le sujet parlant d'établir une série et par là de s'assurer la compréhension du présent comme un passé [...]. Plus l'action est simple et linéaire, plus il est facile aussi d'établir des séries, donc de se servir du présent historique, la succession des verbes correspondant dans ce cas à la succession "chronologique". (KOLSTRUP)<sup>(8)</sup>

De ces constatations, on peut déduire que des deux temps, c'est le présent qui, pour apparaître dans le récit, demande le plus de conditions : le texte long et cohérent avec une série linéaire d'événements. Le présent est donc en corrélation avec une cohérence narrative, et ne vise pas, on le constate encore une fois, à un effet narratif comme le présent historique. Nous vérifierons, à partir de nos récits oraux, ces remarques.

### **2.3. Présent historique et présent narratif**

Comme nous l'avons déjà vu à plusieurs reprises, le présent narratif n'a pas le même statut que le présent historique : le présent historique insiste sur le côté "actuel" du présent tandis que le présent narratif se base sur le côté "non-marqué" du présent; le présent historique, visant à l'effet narratif, s'emploie en nombre limité dans une série de formes au passé, alors que le présent narratif peut, de son côté, s'employer constamment une fois que le cadre du passé est établi.

## **3. Analyse des récits oraux**

### **3.1. Apparition et non-apparition du présent narratif**

Il faut d'abord distinguer les récits où apparaît le présent narratif de ceux qui n'en contiennent aucun. Sur vingt récits recueillis, dix comportent des présents narratifs. Existe-t-il des différences dans ces deux groupes de récits? Nous avons examiné l'apparition ou la non-apparition du présent narratif en corrélation avec les trois éléments suivants du récit, inspirés par les explications données ci-dessus : longueur, successivité et durée de l'événement raconté. Pour la longueur du récit, nous avons pris comme critère le nombre des verbes conjugués.

Voici les résultats de cette analyse:

**Tableau I : Nature du récit et présent narratif**

| récit | % du pr. | NB. de verbes | successivité<br>(+++>+++>+) | durée de l'événement |
|-------|----------|---------------|-----------------------------|----------------------|
| (1)   | 21,7%    | 60            | + + +                       | moins d'une heure    |
| (2)   | 3,9%     | 51            | + +                         | plusieurs années     |
| (3)   | 36,2%    | 58            | + + +                       | une demi-journée     |
| (4)   | 64,3%    | 14            | + + +                       | deux jours           |
| (5)   | 13,0%    | 54            | + +                         | une journée          |
| (6)   | 1,4%     | 73            | + +                         | un mois              |
| (7)   | 7,9%     | 38            | + + +                       | moins d'une heure    |
| (8)   | 23,5%    | 17            | + + +                       | quelques heures      |
| (9)   | 10,5%    | 19            | + + +                       | quelques jours       |
| (10)  | 3,5%     | 143           | + + +                       | quelques heures      |
| (11)  | 0,0%     | 21            | +                           | une année            |
| (12)  | 0,0%     | 19            | + +                         | quinze jours         |
| (13)  | 0,0%     | 40            | + +                         | trois semaines       |
| (14)  | 0,0%     | 31            | + + +                       | une soirée           |
| (15)  | 0,0%     | 36            | + +                         | plusieurs mois       |
| (16)  | 0,0%     | 24            | + +                         | quelques jours       |
| (17)  | 0,0%     | 40            | + +                         | quelques semaines    |
| (18)  | 0,0%     | 11            | + +                         | une heure ou deux    |
| (19)  | 0,0%     | 7             | + +                         | moins d'une heure    |
| (20)  | 0,0%     | 10            | + + +                       | quelques heures      |

Ces résultats nous montrent que la longueur du récit n'est pas pertinente pour l'apparition du présent narratif. Il est vrai que, dans l'ensemble, les récits qui comportent des présents narratifs sont plus longs que ceux qui n'en contiennent aucun. Mais le présent narratif apparaît dans les récits courts comme les récits (4) (8) ou (9). Tout ce qu'on peut dire, c'est donc que le présent narratif apparaît plus facilement quand le récit est long sans que cela n'empêche pourtant que ce présent apparaisse dans un récit court. Il faut donc tenir compte des autres éléments.

En ce qui concerne la successivité, on remarque une tendance plus claire. Pour que le présent narratif soit employé, une simple énumération d'actions de type résumé ne suffit pas. Il faut que les actions formant l'événement se succèdent l'une après l'autre. Pourtant, ce qui est important, c'est qu'il ne s'agit là que d'une condition nécessaire. Dans le récit (14), par exemple, qui raconte comment une enfant s'est égarée, les actions se suivent, mais on n'y trouve aucun présent narratif. Le récit (10), quant à lui, comporte certes des présents narratifs, mais ceux-ci sont peu nombreux par rapport à la longueur du récit et à sa successivité.

La durée de l'événement est en corrélation avec la successivité. Le présent narratif trouve difficilement sa place dans le récit couvrant une période assez longue, comme dans un souvenir plus ou moins résumé, parce qu'en général, cela n'est pas compatible avec la successivité.

Parmi ces trois éléments, c'est la successivité qui est la plus corrélative à l'apparition du présent narratif, mais sans empêcher le recours au passé composé. Il appartient finalement au narrateur de choisir entre présent narratif et passé composé.

## 3.2. Analyse des présents narratifs

### 3.2.1. Répartition du présent narratif

Pour examiner la répartition des présents narratifs, nous avons procédé à une schématisation linéaire des formes verbales des récits. Chaque temps y est traduit par une figure :

# : présent narratif(souligné quand il s'agit du verbe *dire*)

\* : passé composé

- : imparfait

= : plus-que-parfait

+ : temps du discours



KOLSTRUP<sup>(17)</sup>).

Il est également important de remarquer que 24 des 68 formes verbales au présent narratif, (soit 35% d'entre elles) sont constituées par le verbe *dire* (et *se dire*) qui sert d'introducteur du discours direct. Que peut-on déduire de ce pourcentage non négligeable? Bien intégré dans le cadre du récit, le verbe *dire* n'est plus qu'un signal de la présence de l'énoncé au discours direct qui suit, d'où l'utilisation du présent en tant que temps non-marqué. On trouve aussi des cas où il n'y a même pas de verbe *dire* pour introduire un énoncé au discours direct, ce qui confirme le statut particulier de ce verbe introducteur :

(9) et il nous avait dit "nous allons vous donner un chaton"  
nous "d'accord" (récit 2)

(10) ils nous ont dit "oui comment ça se passe"  
alors on a dit "oui oui"  
"bon allez-y" (récit 5)

C'est l'intonation qui, sans ambiguïté, indique alors la présence d'un énoncé au discours direct. Le verbe *dire* n'est donc pas au même niveau que les autres formes verbales en ce sens qu'il n'est pas indispensable au récit.

### 3.2.2. Transition temporelle et présent narratif

Il s'agit maintenant d'examiner la relation entre la transition temporelle et l'apparition du présent narratif, c'est-à-dire de savoir quels temps précèdent et suivent le présent narratif.

Tableau III : Transition temporelle

| transition temporelle |   | occurrences      |                  |    |
|-----------------------|---|------------------|------------------|----|
|                       |   | total            | sauf <i>dire</i> |    |
| imparfait             | → | présent narratif | 20               | 14 |
| passé composé         | → | présent narratif | 14               | 5  |
| plus-que-parfait      | → | présent narratif | 1                | 1  |
| temps du discours     | → | présent narratif | 0                | 0  |
| total                 |   |                  | 35               | 20 |

|                  |   |                   |    |    |
|------------------|---|-------------------|----|----|
| présent narratif | → | imparfait         | 19 | 13 |
| présent narratif | → | passé composé     | 13 | 4  |
| présent narratif | → | plus-que-parfait  | 2  | 2  |
| présent narratif | → | temps du discours | 1  | 1  |
| total            |   |                   | 35 | 20 |

D'une manière générale, l'imparfait n'est pas tellement plus fréquent que le passé composé aussi bien quand il précède que quand il suit le présent narratif. Mais si l'on ne tient pas compte du verbe *dire* mis au présent narratif, représentant plus d'un tiers des occurrences et qui n'intervient qu'en tant que signal introducteur d'un énoncé au discours direct, c'est l'imparfait qui domine. En effet, 74% des présents narratifs suivent l'imparfait et 68% le précèdent. L'alternance avec le passé composé est beaucoup plus rare : 25% des occurrences pour la transition passé composé → présent narratif et 21% pour la transition présent narratif → passé composé.

Quand on examine de plus près les présents narratifs qui précèdent ou suivent le passé composé, on remarque entre eux un point commun : toutes les occurrences, sauf une, sont des présents narratifs qui peuvent être remplacés par l'imparfait, et non par le passé composé. Citons un exemple :

- (11) et puis bon on m'a emmené à l'hôpital  
 et et là y a un médecin  
 il m'a fait  
 il m'a demandé de bouger mon bras pour voir si ça allait (récit 9)

Il convient de remplacer ce "y a" par "y avait" et non par "y a eu" si l'on veut le mettre à un temps passé. Les autres verbes de ce genre sont : *s'appeler*, *être* (2 occurrences), *glisser* et *plonger*. L'alternance du présent (en tant que substitut du passé simple) avec le passé composé n'est donc pas courante, et l'imparfait, ou son remplaçant le présent, sert d'intermédiaire. On emploie par série soit le présent narratif soit le passé composé.

En ce qui concerne le présent qui remplace l'imparfait, KOLSTRUP en note un (p.193), et LABELLE trouve un nombre assez important de présents qui sont des verbes statifs (p.16). Nous en avons trouvé neuf, outre ceux déjà cités ci-dessus, à

savoir : être (4 occurrences), s'occuper, vouloir, falloir, faire et s'apprêter.

### 3.2.3. Présent de “reprise”

Parmi nos présents narratifs, il y en a deux qui nous intéressent tout particulièrement. C'est le présent qu'on pourrait appeler “présent de reprise”. Voyons leur contexte.:

- (12) il y a longtemps enfin il y a longtemps on a trouvé à notre porte un petit chaton tout petit noir qui miaulait qui avait faim qui avait peur.  
alors nous on ne savait pas quoi faire de ce chaton-là  
et puis c'est très curieux  
parce que mon oncle qui habite à un kilomètre de chez moi avait une chatte  
et la chatte avait eu deux chatons deux petits chatons noirs  
et il nous avait dit “nous allons vous donner un chaton”  
nous “d'accord”  
et puis on trouve un chaton un matin à notre porte  
et c'était bien le un des chatons de mon oncle (récit 2)
- (13) j'ai eu un accident de voiture  
alors que je me rendais à la crèche avec mon fils  
on était tous les deux dans la voiture  
donc je conduisais  
et lui était attaché à l'arrière dans son siège  
et à l'époque j'habitais à Meudon dans une petite rue [...]  
c'était une petite rue qui montait très fort [...]  
et c'est une rue très étroite [...]  
et les virages étaient en épingle à cheveux et très relevés  
ce qui fait qu'il n'y a aucune visibilité  
alors bon je connaissais bien le chemin  
je montais toujours prudemment  
et systématiquement à chaque virage je klaxonnais  
et donc un matin je pars à la crèche  
j'étais à l'heure  
j'étais pas spécialement pressée (récit 10)

Les deux présents soulignés sont d'autant plus intéressants qu'ils viennent dans les récits où l'on trouve peu de présents narratifs par rapport au total des formes verbales. Dans les deux cas, les narratrices présentent d'abord une action — trouver un chaton ou se rendre à la crèche — et elles expliquent ensuite la situation qui précède cette action ou qui permet de mieux la comprendre. Puis elles reviennent à l'action qui constitue le point de départ du récit en employant le présent narratif en question, pour reprendre le cours de la progression narrative. C'est donc là un présent qui n'est que la reprise d'une forme au passé qui le précède. Par conséquent, le verbe employé doit être soit le même soit un synonyme. Ce présent a pour rôle de montrer qu'il ne s'agit pas de deux actions distinctes, mais d'une seule action exprimée une deuxième fois dans le récit.

#### 4. Conclusion

Le présent narratif et le passé composé sont, à l'oral, deux substituts du passé simple à l'écrit, et ne sont pas complémentaires. D'où la difficulté qu'il y a à saisir leurs différences d'emploi. C'est au narrateur de prendre la décision.

Le présent narratif s'observe également dans d'autres langues. En anglais par exemple, WOLFSON<sup>(13)</sup> fait remarquer que le présent historique conversationnel (l'équivalent de notre présent narratif) n'a pas la même valeur à l'oral qu'à l'écrit, en soulignant que, dans plusieurs récits oraux, "the most dramatic point is told in the past tense"(p.174). SCHIFFRIN<sup>(14)</sup> nous signale que le pourcentage du verbe *say* au présent accompagné du discours direct atteint jusqu'à 63% de toutes les occurrences de ce verbe. Il serait donc intéressant d'examiner si le présent narratif a une propriété commune au-delà de la différence des langues.

#### Note

- (1) Ferdinand Brunot et Charles Bruneau, *Précis de Grammaire Historique de la langue française*, Masson et Cie, 1933, p.504
- (2) Maurice Grevisse, *Le bon usage*, Duculot 1969<sup>o</sup>, p.667
- (3) R.-L. Wagner et J. PINCHON, *Grammaire du Français classique et moderne*, Hachette, coll. "Hachette Université", 1962, p.346
- (4) *ibid.*, p.668
- (5) Harald Weinrich<sup>1</sup>, *Grammaire textuelle du français*, Didier, trad. fr. de *Textgrammtik*

*der französischen Sprache*, Klette, 1989[1982], p.134

- (6) Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale* I, Gallimard, coll. "TEL", 1966
- (7) *Ibid.*, p.134
- (8) Harald Weinrich<sup>2</sup>, *Le Temps*, Seuil, trad. fr. de *Tempus*, Kohlhammer, 1973[1964], p.305
- (9) P. Larthomas, "Note sur l'emploi des temps dans le Neveu de Rameau", in *Travaux de linguistique et de littéraire*, XVIII, 1, 1980, p. 394
- (10) Søren Kolstrup, "Les temps du passé du français oral : le passé composé, l'imparfait et le présent historique dans les narrations", in *Actes du VIII<sup>e</sup> Congrès des Romanistes Scandinaves*, 1983, p.196
- (11) Marie Labelle, "L'Utilisation des temps du passé dans les narrations françaises : Le Passé composé, L'Imparfait, et Le Présent historique" in *Revue Romane*, 1987, p.17
- (12) *ibid.*, p.198
- (13) Nessa Wolfson, "The conversational historical present alternation", in *Language*, 55, 1, 1979. pp.168- 182
- (14) Deborah Schiffrin, "Tense variation in narrative", in *Language*, 57, 1,1981, p.58